

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Mobilisez vos talents
Formez les futurs ingénieurs
Renforcez votre impact

POURQUOI S'ENGAGER ?

Un dispositif utile pour tous

Pour votre entreprise :

- Valorisez votre engagement RSE et votre marque employeur
- Faites rayonner vos expertises auprès des futurs talents
- Développez des liens concrets avec les écoles et les étudiants

Pour vos collaborateurs :

- Donnez du sens à leur engagement
- Développez leurs compétences : pédagogie, leadership, transmission

Pour les écoles et les étudiants :

- Apporter l'expertise du terrain
- Renforcer l'employabilité, les projets et les passerelles avec l'industrie

COMMENT ÇA MARCHE ?

Un dispositif simple, accompagné de A à Z

- **L'école exprime ses besoins :** thématiques, formats, volume d'intervention
- **L'entreprise mobilise les bons profils :** parmi ses collaborateurs volontaires
- **La Fondation sécurise le cadre :** convention, organisation, suivi
- **Le dispositif est valorisé :** bilan annuel, attestation de l'entreprise, reçu fiscal émis par la Fondation

QUELS FORMATS ?

Des formats adaptés à vos disponibilités

- **Intervention pédagogique** dans un cours ou un module
- **Mentorat ou tutorat** d'étudiants
- **Participation à un projet étudiant** ou à un événement
- **Appui expert** sur une thématique métier ou technique

AVANTAGE FISCAL

Un engagement également soutenu par le régime du mécénat*

Le dispositif ouvre droit, dans les conditions prévues par la réglementation fiscale, à une **réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 60 %** du coût salarial valorisé, dans la limite de **0,5 % du chiffre d'affaires**, avec possibilité de report sur 5 exercices.

* Sous réserve des dispositions légales et fiscales en vigueur

ET SI VOTRE EXPERTISE FAISAIT GRANDIR LES TALENTS DE DEMAIN ?

Construisons ensemble un dispositif adapté à vos métiers, à vos équipes et aux besoins des écoles.

Contact :



Murielle BRACHOTTE

Directrice adjointe – Fondation Grenoble INP

Inspirer par les sciences et le progrès un monde durable